



FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES D'ACTEUR PRAP IBC.

Dernière mise à jour le 26/04/2021.

OBJECTIF

Mettre à jour et actualiser les compétences de l'acteur PRAP.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Maintenir et actualiser les compétences en prévention des risques liés à l'activité physique
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

Tarif

nous consulter

Réf.

Prev12

Contact

0297229777
contact@poleformation.bzh
<https://www.poleformation.bzh/>

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau

PRÉ-REQUIS

- Titulaire du certificat du PRAP IBC

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée / études et analyses de postes de travail

TAUX D'OBTENTION

<https://www.poleformation.bzh/satisfaction-et-reussite/>

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

non

ÉQUIVALENCES

non

PASSERELLES

non

SUITES DE PARCOURS

MAC (Maintien et actualisation des compétences)



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 8 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)

♿ Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



PROGRAMME

Accueil

Retour d'expérience.

- Les projets réalisés dans l'entreprise

Actualisation des compétences / révisions.

L'activité physique dans le travail.

- Les composantes de la situation de travail

Le fonctionnement du corps humain

- Les notions d'anatomie du corps humain.
- Les atteintes et leurs conséquences.
- Les facteurs de risque.

Description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé.

- Les éléments déterminants l'activité physique.
- L'identification des risques potentiels.
- Les différentes causes d'exposition.
- Les pistes d'amélioration.

Les principes de prévention

- Les pistes d'amélioration des conditions de travail.
- Les principes d'aménagement des postes.
- La hiérarchisation des pistes d'amélioration.

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et leurs limites.

- Mise en pratique.

LES PLUS

La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (prap), s'adresse aux salariés des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau (IBC). Elle permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention mais aussi de devenir acteur de la prévention de son entreprise ou de son établissement.

INTERVENANT(S)

Formateur PRAP certifié INRS

ÉVALUATION

Épreuve certificative en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'acteur PRAP (IBC)

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences d'acteur PRAP IBC.